

30.10.2024 - 13:21 Uhr

Le Parlement roumain décide d'interdire les fermes à fourrure



Le Parlement roumain décide d'interdire les fermes à fourrure

QUATRE PATTES exige l'interdiction de l'élevage des animaux à fourrure et de l'importation de fourrure à l'échelle de l'UE

Bucarest/Zurich, le 30 octobre 2024 – Le Parlement roumain a adopté une décision historique avec une large majorité: dès 2027, l'élevage de chinchillas et de visons pour la production de fourrure sera interdit. Ces deux espèces sont les dernières à encore être élevées en Roumanie dans ce but. En 2023, le pays comptait sept fermes d'élevage de chinchillas, abritant plus de 7'500 animaux. En ce qui concerne les visons, seuls les chiffres de production sont disponibles: 255'000 fourrures ont été produites en 2023. La Roumanie devient ainsi le 22ème pays européen et le 16ème membre de l'Union européenne à interdire ce type d'élevage.

Pour l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES, la décision de la Roumanie représente une grande victoire. En collaboration avec d'autres membres de l'association [Fur Free Alliance](#), l'organisation se bat depuis des années pour mettre fin à l'élevage cruel d'animaux à fourrure ainsi que pour interdire l'importation de vêtements et accessoires en fourrure au sein de l'UE. En Suisse également, ce sujet a été abordé sur le plan politique à plusieurs reprises, notamment par une initiative populaire visant à interdire l'importation de fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements, initiative également soutenue par QUATRE PATTES.

«La vie des chinchillas et des visons dans les fermes d'élevage d'animaux à fourrure est courte et empreinte de souffrance, marquée par le confinement, les sols grillagés et le stress. Ils sont entassés dans de minuscules cages, sans accès à un sol naturel, sans possibilité de se mouvoir ou d'avoir des contacts sociaux, ce qui entraîne souvent des troubles du comportement. Pour leur fourrure, ils sont généralement tués de manière brutale après quelques mois seulement, souvent par gazage. La vie de ces animaux n'est faite que de souffrance et tout cela au nom de la mode», déclare Dominik del Castillo, chargé de campagne pour les animaux sauvages chez QUATRE PATTES Suisse.

Le Conseil fédéral reconnaît l'urgence d'agir

Les plus de 1,5 million de signatures de citoyens européens remises l'année dernière à la Commission européenne dans le cadre d'une initiative citoyenne européenne prouvent que le moment est venu d'interdire l'élevage

d'animaux à fourrure et les importations de fourrure au sein de l'UE. Cette cause suscite un grand intérêt, également dans notre pays. En décembre 2023, l'initiative pour l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements, a été déposée et a abouti en février dernier, recueillant au total 113'474 signatures valables.

Le Conseil fédéral reconnaît également l'urgence d'agir et a présenté une contre-proposition indirecte, qui ancre les préoccupations de l'initiative fourrure dans la loi sur la protection des animaux, afin de permettre une interdiction rapide des importations. La contre-proposition indirecte devrait être soumise au Parlement dans le courant de l'été 2025.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Dès 2027, les visons et les chinchillas ne pourront plus être élevés en Roumanie dans le but de produire de la fourrure. © VIER PFOTEN | Fred Dott